Archives parlementaires

Adresse de la société populaire de Mareuil (Pas-de-Calais), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Mareuil (Pas-de-Calais), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 188-189;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19746_t1_0188_0000_4

Fichier pdf généré le 15/07/2019

f

[*Les républicains de la société populaire de Brionne à la Convention nationale, Brionne, le 20 brumaire an III*] (9)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.
Unité, Indivisibilité de la République.

Législateurs,

Il est enfin disparu ce règne de terreur et d'oppression, par lequel des hommes ambitieux et sanguinaires vouloient imposer à la France un joug déshonorant. Fidèles à vos devoirs comme à vos sermens, jaloux de conserver le dépôt sacré de la liberté et de l'égalité que le peuple français a confié à vos soins, vous avez par une énergie mâle et vertueuse, terrassé des derniers partisans de la tyrannie.

A ces jours affreux obscurcis par l'horreur des actes barbares qu'ils avoient commis, ont succédé les beaux jours de la justice et de l'humanité. Vous avés puni le crime et pardonné à l'erreur de malheureux pères de familles, de laborieux cultivateurs égarés un instant par l'intrigue de la malveillance, et avoient été privés de leur liberté. Vous avés brisé leurs chaines et en les rendant à leur famille, vous avés grossi la masse de ces hommes utiles et vertueux qui prêts à tout sacrifier périront encore s'il le faut pour maintenir et deffendre la cause de la liberté.

La lecture de votre adresse au peuple français a été entendue avec joie et enthousiasme parmi nous, parce que chacun de nous y a reconnu les vérités éternelles, les principes sacrés qui rappellent et attachent l'homme à ses devoirs. Elle trace entre ce qui est bon ou injuste, ce qui est permit par la loi et ce qui porteroit atteinte à la liberté d'autrui, une ligne de démarcation qui sera notre boussole, et l'unique règle de nos opérations. Vous avés circonscrit dans de justes bornes et rappellés à leur première institution les sociétés populaires, et frappés d'anatème tout section du peuple qui oseroit rivaliser avec vous d'authorité.

Grâces immortelles vous soient rendues, ô législateurs, pères et sauveurs de la patrie, achevez de préparer le bonheur du peuple en continuant vos utiles travaux. Pour nous fidèles à nos serments, nous propagerons dans tous les cœurs les principes de la liberté et de l'égalité. Nous surveillerons l'exécution de vos décrets révolutionnaires, sûrs garants de la félicité publique, et nous vous jurons que nous ne reconnoitrons d'autre puissance et d'autre authorité que celle de la Convention nationale.

A Brionne, le vingt brumaire l'an troisième de la République une et indivisible.

Suivent 27 signatures.

(9) C 328 (2), pl. 1456, p. 21.

g

[*Les citoyens amis de la République à la Convention nationale, Époisses, le 15 brumaire an III*] (10)

Citoyens représentants,

Nous l'avons lue, nous la méditons sans cesse votre sublime adresse au Peuple français. Elle contient des vérités terribles pour les conspirateurs de tous genres, et consolantes pour les vrais amis de la République. De toutes parts, on s'écrie : voila les hommes qui ont le droit de nous parler, voila ceux qui estiment la Nation française, en lui parlant le langage de la justice et de la probité républicaines ; voila cette Convention pure, étrangère à toutes les factions, qui, d'une main sage et ferme, pose les bases de l'ordre, de l'équité, de toutes les vertus civiles et politiques.

Représentants, faites qu'il y ait une communication intime et fréquente entre le Peuple et vous, et la Patrie est sauvée. Continuez à frapper les scélérats hypochrites qui se placent entre vous et la Nation, pour la haranguer en votre nom, qui, proclamant vos principes, ne veulent que dévoïer votre attention, en lui faire oublier qu'il existe une Convention nationale.

Parlez, représentants, parlez souvent ; votre voix puissante à l'éclat et l'effet de la foudre pour tous ces vils intermédiaires. Continuez à prévenir l'incertitude et l'irrésolution que des traîtres s'efforcent de faire naître dans les âmes simples et de bonne foi. Continuez, par vos principes de justice et de sérénité, à consoler les victimes du dernier tyran, et à épouvanter les propagateurs de son affreux systhême.

A l'instant que votre décret sur les sociétés populaires, nous est parvenu, nous nous sommes hâtés de l'exécuter. Comme il n'y a parmi nous ni meneurs, ni intrigants, il a été accueilli par cette acclamation unanime : *vive la Convention.*

Les sages mesures qu'il renferme, doivent mettre plus d'activité, plus d'ensemble, plus d'unité dans la marche du gouvernement, et les citoyens peu éclairés que des intrigants pouvaient égarer, y trouvent la garantie de leur opinion et de leurs droits.

Vous ôtez aux factieux la faculté de faire le mal, et vous laissez aux bons républicains tous les moyens de faire le bien.

Vive la Convention, vive la République.

Suivent 21 signatures
dont celle de NOIROT, *officier de santé.*

(10) C 328 (2), pl. 1456, p. 23.

h

[*La société populaire de Mareuil à la Convention nationale, Mareuil, le 20 brumaire an III*] (11)

(11) C 328 (2), pl. 1456, p. 27.

Persée creative commons

Dignes représentans d'un peuple libre,

Nous avons reçu votre sublime adresse au peuple français, elle a été lue sitot la réception dans une assemblée générale, convoqué à cet effet, où elle y fut accueillie au milieu des transports et des plus vifs applaudissements de tous nos concitoyens, et aux cris mille fois répétés de Vive la Convention, périssent les traîtres et les vils conspirateurs qui oseroient témoigner la joic dans l'espérance de voir ressusciter la royauté sur le débris du gouvernement révolutionnaire et des sociétés populaires. Périssent aussi les dominateurs qui n'agissent que pour eux, prédisant dans l'ombre sous le masque du patriotisme et de l'égalité l'exécrable complot de continuer la tyrannie et d'asservir le pays par une conduite aussi atroce que celle de Néron.

Mandataires du peuple, c'est à vous seuls que nous avons confié non seulement nos principes et nos droits; mais encore la direction et le maintien du gouvernement révolutionnaire, car malheur à celui qui oseroit s'aroger et prétendre une puissance rivale à celle de la représentation nationale...

Législateurs, comme vous avez toujours été notre guide, c'est pourquoi nous vous renouvelons aujourd'hui le serment avec le plus vif enthousiasme de suivre et d'imiter les principes proclamés dans votre adresse du dix-huit vendémiaire, et de ne reconnoître d'autre point de raliement que celui de la Convention nationale, et de vous faire un rempart inexpugnable de nos corps, si l'ambition et l'intrigue scélératesse des hommes sanguinaires osoit porter atteinte à la souveraineté du peuple, dont vous êtes les seuls organes.

Législateurs, achevez votre grand et sublime travail en fondant sur des bases inébranlables le règne de la liberté et de l'égalité, d'où le peuple attend son bonheur et sa tranquillité, et n'allez pas en trébuchant à l'achèvement de cette grande carrière. Le peuple entier vous soutient, sa force et son attitude font pâlir les ennemis de la liberté, et par vos mesures prises avec sagacité, vous saurez faire au-dedans ce que vous avez fait au dehors, en terrassant les partisans de la tyrannie. La République sera sauvée et vous serez alors les libérateurs des oppressions d'un grand peuple.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Les membres composant la société populaire de la commune de Mareuil.

Fait à Mareuil le 20 brumaire 3ème année républicaine une et indivisible.

Suivent 17 signatures.

i

[*La société populaire régénérée de Dampierre à la Convention nationale, Dampierre, le 21 brumaire an III*] (12)

Citoyens représentans,

Des sistèmes font la fin des révolutions, tous les principes les plus salutaires deviennent précieux, lorsque par un abus de leur direction, les malveillants trouvent des pretextes pour égarer les bons révolutionnaires. Nous vous félicitons, citoyens représentants, de l'adresse que vous avés envoyée au peuple français, notre société s'élève avec force contre les hommes méchans, qui par le sistème ne cesse de vomir les calomnies les plus atroces, et les plans absurdes contre les anciens et les plus purs patriotes.

Notre société [*illisible*] dans la Convention de se défier de ces hommes qui crient si fort contre tous les bons républicains qu'on traitte dans le moment de Robespierre, et quy cependant n'ont jamais été les coupables.

Mais une Convention si sage ne se laissera jamais tromper par ces sortes d'intrigues. C'est pourquoi, notre société vous invitte de rester à votre poste pour finir les grands travaux justes que vous continuez, nous vous comptons pour le salut de la Patrie et notre point de ralliement sera toujours la Convention nationale.

Vive la République, vive la Convention nationale.

j

[*La société populaire de Lille à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (13)

Citoyens représentans,

Si nous avions cédé au premier mouvement de notre enthousiasme, nous aurions manifesté à l'instant même et de la manière la plus solemnelle, notre adhésion à votre Adresse au Peuple français.

Les principes simples et sublimes qu'elle contient doivent conduire le Peuple au bonheur, en assurant son indépendance par un mouvement plus rapide.

Voila ce que nous avons reconnu après l'avoir profondément médité, et la Déclaration formelle, d'en faire le symbole de l'esprit qui nous anime, doit vous convaincre de notre détermination invariable à les professer et à les défendre au dépens de notre vie.

Salut et fraternité.

Suivent 180 signatures.

k

[*Les citoyens d'Aix, réunis en société populaire, à la Convention nationale, Aix, le 8 brumaire an III*] (14)

(12) C 328 (2), pl. 1456, p. 22.

(13) C 328 (2), pl. 1456, p. 25.

(14) C 328 (2), pl. 1456, p. 20.